

PLAN DE LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE DANS LA DROME

Pour la troisième année, il est mis en œuvre par le Département de la Drôme, une gestion centralisée des signalements, par le site internet dédié :

www.frelonsasiatiques.fr

Les personnes sans outil informatique peuvent contacter la section apicole du GDS26 pour faire un signalement. Elles devront transmettre leur coordonnée téléphonique, pour être contacté par le technicien de la FRGDS-AURA.

Depuis le 12 août 2021, il n'y a plus de prise en charge par Valence Romans Agglo et la section apicole du GDS 26 ne gère plus les destructions pour les nids situés sur le territoire de Valence Romans Agglo. Il n'y a plus de prise en charge non plus par le Département.

La commune de VALHERBASSE prend en charge un montant maximal de 80 €. Merci de contacter la mairie pour toute demande et pour avoir l'adresse d'une entreprise de destruction de nids de Valherbasse.

→ **Éléments de reconnaissance des nids de frelons asiatiques**

NID PRIMAIRE

Endroit abrité (ruche vide, trou de mur, bord de toit...)

Début printemps

Orifice basal

Petite taille (taille d'un melon au maximum)

Attention : peut être confondu avec un nid de guêpe

NID SECONDAIRE

Début d'été

Cime des arbres, à proximité du nid primaire

Orifice de sortie petit et latéral

Sphérique à piriforme

Grande taille (jusqu'à 80cm de diamètre et 1m de haut)

Distinction Frelon Asiatique et Européen

Frelon asiatique
(taille réelle 3 cm)

Frelon commun
(jusqu'à 4 cm)